

## REPUBLIQUE FRANCAISE

Département du Val d'Oise  
**Commune de Méry-sur-Oise**

**DECISION DU MAIRE N° 2025/072***(prise en vertu de la délégation du Conseil municipal)*

**Objet** : Demande de subvention auprès du Conseil départemental du Val d'Oise dans le cadre du dispositif « Collège au cinéma » saison 2024/2025

Le Maire de la Ville de Méry-sur-Oise,

Agissant en vertu de la délibération n°2020/049 du Conseil municipal du 11 juin 2020 portant délégation de pouvoirs selon l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant que la ville de Méry-sur-Oise est adhérente de l'association Ecrans VO (26 cinémas du Val d'Oise),

Considérant que le cinéma municipal La Luciole est partenaire du dispositif « Collège au cinéma » initié par Ecrans VO,

Considérant que dans le cadre de ce dispositif le Conseil départemental du Val d'Oise prend en charge le coût des places de cinéma des collégiens, fixé à 2,80 € par élève, sous la forme d'une subvention,

**DECIDE**

**Article 1** : De solliciter auprès du Conseil départemental du Val d'Oise une subvention de 641,20€ (six cent quarante et un euros et vingt centimes) correspondant à la prise en charge des entrées cinéma lors des projections « collège et cinéma » de la saison 2024/2025 à la Luciole selon la répartition suivante :

- 212,80€ (deux cent douze euros et quatre-vingts centimes) pour le premier trimestre
- 218,40€ (deux cent dix-huit euros et quarante centimes) pour le second trimestre
- 210,00€ (deux cent dix euros) pour le troisième trimestre

**Article 2** : Copie de la présente décision sera adressée à :

- Le Préfet du Val d'Oise
- Le Trésorier de l'Isle-Adam
- Le Directeur des finances de Méry-sur-Oise
- La Présidente du Conseil départemental du Val d'Oise

**Article 5** : La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait à Méry-sur-Oise, le 30 avril 2025



Le Maire,

Pierre-Edouard EON  
Vice-président du Conseil départemental  
du Val d'Oise



Direction de la Culture

15 NOV. 2024

## DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL D'OISE

---

# DISPOSITIF COLLÈGE AU CINÉMA

Année scolaire 2024 / 2025

Nom de la structure : *La Luciole*

Trimestre concerné : *Premier trimestre*

### Dates butoirs d'envoi :

- Trimestre 1 : 20/01/2025
- Trimestre 2 : 12/04/2025
- Trimestre 3 : 11/07/2025

---

Ce dossier accompagné des pièces à fournir est à retourner par courriel, à :  
[nadege.bourny@valdoise.fr](mailto:nadege.bourny@valdoise.fr) et [directiondelaculture@valdoise.fr](mailto:directiondelaculture@valdoise.fr)

### INFORMATIONS PRATIQUES

---

Ce formulaire doit être rempli par toute structure sollicitant une subvention auprès du Département du Val d'Oise, en soutien au dispositif national « Collège au cinéma ». Il ne constitue en aucun cas un droit à subvention.

Les subventions font l'objet d'un vote du Conseil départemental ou de la Commission permanente.

Les dossiers sont instruits pas la direction de la Culture.

En cas d'obtention d'une subvention, le bénéficiaire s'engage à faire mention de la participation du Département sur les supports de communication du projet, et notamment à faire figurer le logotype du Département. À cet égard et pour obtenir le logo, merci de prendre contact avec la **Direction de la Communication** : com.admin@valdoise.fr

En cas d'inexécution totale ou partielle, ou de retard pris dans l'exécution du projet, le bénéficiaire s'engage à en informer sans délai le Département.

## 1. LISTE DES PIÈCES A FOURNIR

Pièces obligatoires pour toutes les structures :

- Le présent document rempli
- Bordereau CNC justifiant du nombre d'élèves accueillis dans le cadre du Dispositif
- RIB (si changement en cours d'année scolaire, merci de bien vouloir nous avertir)

Pour les associations et structures privées (uniquement pour le 1<sup>er</sup> trimestre) :

- Statuts à jour
- Contrat d'Engagement Républicain signé

Pour les communes et intercommunalités (uniquement pour le 1<sup>er</sup> trimestre) :

- Délibération du Conseil municipal ou communautaire décidant de l'opération

## 2. IDENTIFICATION

- Nom / Dénomination (précisez le nom de la mairie, association, autre) : *Mairie de Jarry-val-Oise*
- Statut juridique : *Salle polyvalente*
- Numéro SIRET : *219 503 943*
- Nom du représentant(e) légal(e) et fonction : *Sierre-Eclouard Éon*
- Adresse du siège social : *14, avenue Jorral Perrin, 95540 Jarry-val-Oise*

Structure :

- Nom de la structure : *La Luciole*
- Nom du directeur : *Emilie Danneluy*
- Adresse électronique : *emilie.danneluy@merysuroise.fr*

Personne chargée de la présente demande de subvention :

- Nom : *Lorahic*
- Fonction : *Opérateur cinéma*
- Téléphone : *0134 30 74 27*
- Adresse électronique : *cinema.luciole@merysuroise.fr*



#### 4. ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e), (nom et prénom) : *Lozanic Gabriel*  
représentant(e) légal(e) de la structure : *La Luciole*  
certifie exactes les informations du présent dossier.

Montant de la subvention sollicitée auprès du Conseil départemental du Val d'Oise  
au titre de l'aide au dispositif « Collège au cinéma 2024 / 2025 »,  
pour le trimestre n°1:

*212,80* €

Fait le : *12/11/2024* à : *Bergues-Oise*

Signature



**Le Maire**  
*Pierre-Edouard EON*  
Vice-président du conseil départemental  
du Val d'Oise







Direction de la Culture

## DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL D'OISE

---

# DISPOSITIF COLLÈGE AU CINÉMA

Année scolaire 2024 / 2025

Nom de la structure : *La Luciole*

Trimestre concerné : *Deuxième trimestre*

**Dates butoirs d'envoi :**

- Trimestre 1 : 20/01/2025
- Trimestre 2 : 12/04/2025
- Trimestre 3 : 11/07/2025

---

Ce dossier accompagné des pièces à fournir est à retourner par courriel, à :  
[nadege.bourny@valdoise.fr](mailto:nadege.bourny@valdoise.fr) et [directiondelaculture@valdoise.fr](mailto:directiondelaculture@valdoise.fr)

### INFORMATIONS PRATIQUES

---

Ce formulaire doit être rempli par toute structure sollicitant une subvention auprès du Département du Val d'Oise, en soutien au dispositif national « Collège au cinéma ». Il ne constitue en aucun cas un droit à subvention.

Les subventions font l'objet d'un vote du Conseil départemental ou de la Commission permanente.

Les dossiers sont instruits pas la direction de la Culture.

En cas d'obtention d'une subvention, le bénéficiaire s'engage à faire mention de la participation du Département sur les supports de communication du projet, et notamment à faire figurer le logotype du Département. À cet égard et pour obtenir le logo, merci de prendre contact avec la **Direction de la Communication** : com.admin@valdoise.fr

En cas d'inexécution totale ou partielle, ou de retard pris dans l'exécution du projet, le bénéficiaire s'engage à en informer sans délai le Département.

## 1. LISTE DES PIÈCES A FOURNIR

### Pièces obligatoires pour toutes les structures :

- Le présent document rempli
- Bordereau CNC justifiant du nombre d'élèves accueillis dans le cadre du Dispositif
- RIB (si changement en cours d'année scolaire, merci de bien vouloir nous avvertir)

### Pour les associations et structures privées (uniquement pour le 1<sup>er</sup> trimestre) :

- Statuts à jour
- Contrat d'Engagement Républicain signé

### Pour les communes et intercommunalités (uniquement pour le 1<sup>er</sup> trimestre) :

- Délibération du Conseil municipal ou communautaire décidant de l'opération

## 2. IDENTIFICATION

- Nom / Dénomination (précisez le nom de la mairie, association, autre) : *Mairie de Béry-sur-Oise*
- Statut juridique : *Salle polyvalente*
- Numéro SIRET : *219 503 943*
- Nom du représentant(e) légal(e) et fonction : *Pierre-Edouard Eon (mairie)*
- Adresse du siège social : *14, avenue Marcel Serrin - 95 540 Béry-sur-Oise*

### Structure :

- Nom de la structure : *La Luciole*
- Nom du directeur : *Emilie Dannelly*
- Adresse électronique : *emilie.dannelly@merysuraise.fr*

### Personne chargée de la présente demande de subvention :

- Nom : *Zorahie Gabriel*
- Fonction : *Opérateur cinéma*
- Téléphone : *0134 30 74 27*
- Adresse électronique : *cinema.luciole@merysuraise.fr*



#### 4. ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e), (nom et prénom) : *Lozanie Gabriel*  
représentant(e) légal(e) de la structure : *La Luciole*  
certifie exactes les informations du présent dossier.

Montant de la subvention sollicitée auprès du Conseil départemental du Val d'Oise  
au titre de l'aide au dispositif « Collège au cinéma 2024 / 2025 »,  
pour le trimestre n° *2* :

*218,40* €

Fait le : *13/03/2025* à : *Jérny-sur-Oise*

Signature



**Le Maire,**  
Pierre-Eduard EON  
Vice-président du conseil départemental  
du Val d'Oise



**VILLE DE MERY SUR OISE**

COLLEGE JACQUES YVES COUSTEAU

rue Courtil Bajou  
95540 MERY SUR OISE**Facture**

Edité le Jeudi 13 mars 2025

---

**Commande H550****Parvana - Jeudi 13 mars 2025 à 09:00**

INVITATION	6 places	0,00 €
College au Cinema	78 places	218,40 €
<i>Total séance</i>		<i>218,40 €</i>

<b>Total des places</b>	<b>84 places</b>	<b>218,40 €</b>
-------------------------	------------------	-----------------

<b>Total TTC</b>		<b>218,40 €</b>
dont TVA à 5.50 %		11,39 €

---

**Règlements:**

---

<b>RESTE A PAYER</b>		<b>218,40 €</b>
----------------------	--	-----------------



Direction de la Culture

## DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL D'OISE

---

# DISPOSITIF COLLÈGE AU CINÉMA

Année scolaire 2024 / 2025

Nom de la structure : *La Luciole*

Trimestre concerné : *Troisième trimestre*

Dates butoirs d'envoi :

- Trimestre 1 : 20/01/2025
- Trimestre 2 : 12/04/2025
- Trimestre 3 : 11/07/2025

---

Ce dossier accompagné des pièces à fournir est à retourner par courriel, à :  
[nadege.bourny@valdoise.fr](mailto:nadege.bourny@valdoise.fr) et [directiondelaculture@valdoise.fr](mailto:directiondelaculture@valdoise.fr)

### INFORMATIONS PRATIQUES

---

Ce formulaire doit être rempli par toute structure sollicitant une subvention auprès du Département du Val d'Oise, en soutien au dispositif national « Collège au cinéma ». Il ne constitue en aucun cas un droit à subvention.

Les subventions font l'objet d'un vote du Conseil départemental ou de la Commission permanente.

Les dossiers sont instruits pas la direction de la Culture.

En cas d'obtention d'une subvention, le bénéficiaire s'engage à faire mention de la participation du Département sur les supports de communication du projet, et notamment à faire figurer le logotype du Département. À cet égard et pour obtenir le logo, merci de prendre contact avec la **Direction de la Communication** : com.admin@valdoise.fr

En cas d'inexécution totale ou partielle, ou de retard pris dans l'exécution du projet, le bénéficiaire s'engage à en informer sans délai le Département.

## 1. LISTE DES PIÈCES A FOURNIR

### Pièces obligatoires pour toutes les structures :

- Le présent document rempli
- Bordereau CNC justifiant du nombre d'élèves accueillis dans le cadre du Dispositif
- RIB (si changement en cours d'année scolaire, merci de bien vouloir nous avvertir)

### Pour les associations et structures privées (uniquement pour le 1<sup>er</sup> trimestre) :

- Statuts à jour
- Contrat d'Engagement Républicain signé

### Pour les communes et intercommunalités (uniquement pour le 1<sup>er</sup> trimestre) :

- Délibération du Conseil municipal ou communautaire décidant de l'opération

## 2. IDENTIFICATION

- Nom / Dénomination (précisez le nom de la mairie, association, autre) : *Lairis de Béry-sur-Oise*
- Statut juridique : *Salle polyvalente*
- Numéro SIRET : *219 503 943*
- Nom du représentant(e) légal(e) et fonction : *Pierre-Edouard Eon, maire*
- Adresse du siège social : *14, Avenue Marcel Serrin 95540 Béry-sur-Oise*

### Structure :

- Nom de la structure : *La Luciole*
- Nom du directeur : *Emilie Danneloy*
- Adresse électronique : *emilie.danneloy@merisuraise.fr*

### Personne chargée de la présente demande de subvention :

- Nom : *Rozahie Gabriel*
- Fonction : *Opérateur cinéma*
- Téléphone : *01.34.30.74.27*
- Adresse électronique : *cinema-luciole@merisuraise.fr*



#### 4. ATTESTATION SUR L'HONNEUR

---

Je soussigné(e), (nom et prénom) : *Lorahic Gabriel*  
représentant(e) légal(e) de la structure : *La Luciole*  
certifie exactes les informations du présent dossier.

Montant de la subvention sollicitée auprès du Conseil départemental du Val d'Oise  
au titre de l'aide au dispositif « Collège au cinéma 2024 / 2025 »,  
pour le trimestre n°3 :

210 €

Fait le : *9/04/2025* à : *Jéry-sur-Oise*

Signature 



*[Signature]*  
Le Maire,

Pierre-Edouard EON  
Vice-président du conseil départemental  
du Val d'Oise

**VILLE DE MERY SUR OISE**

COLLEGE JACQUES YVES COUSTEAU

rue Courtil Bajou  
95540 MERY SUR OISE**Facture**

Edité le Mardi 8 avril 2025

---

**Commande**248**Bienvenue à Gattaca - Mardi 08 avril 2025 à 09:00**

INVITATION	6 places	0,00 €
College au Cinema	75 places	210,00 €
<i>Total séance</i>		<i>210,00 €</i>

<b>Total des places</b>	<b>81 places</b>	<b>210,00 €</b>
-------------------------	------------------	-----------------

<b>Total TTC</b>		<b>210,00 €</b>
dont TVA à 5.50 %		10,95 €

---

**Règlements:**

---

<b>RESTE A PAYER</b>		<b>210,00 €</b>
----------------------	--	-----------------